EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 34

CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION COMPLÉMENTAIRE 2016

La Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014 institue un nouveau cadre pour la Politique de la Ville en redéfinissant, notamment, les territoires concernés dit géographie prioritaire.

Elle renouvelle aussi les outils d'intervention de la Politique de la Ville avec un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines et économiques et une mobilisation prioritaire du droit commun de l'État et des collectivités territoriales.

Lors des séances du 04 mai 2016 et du 23 juin 2016, le Conseil municipal a approuvé le soutien financier des projets présentés au titre de la programmation 2016 du Contrat de Ville. Ainsi 82 projets ont été approuvés pour un montant total de subventions engagées de 570 400 €.

Comme indiqué lors de ces délibérations, plusieurs actions ont nécessité une instruction complémentaire des services de la Ville.

Ainsi, une attention particulière a été portée sur l'association Jeunesse et Horizons.

Cette dernière organise depuis de nombreuses années un accueil de loisirs sur le territoire de la Gauthière, dans des locaux de proximité de l'école Charles Perrault.

Afin de garantir et de développer son activité, l'association a mis en place plusieurs mutualisations avec d'autres structures du territoire :

- la Gauthière Culture et Loisirs : mutualisation du poste de direction
- Le Boxing Club La Gauthière : mutualisation des moyens logistiques (minibus, matériel pédagogiques, …)

La réforme de la Politique de la Ville engagée depuis 2014 a fait évoluer notamment les priorités de financement des acteurs associatifs. A ce titre, Jeunesse et Horizons a vu ses financements se réduire.

A ce jour, l'association engage une démarche de redéfinition de son projet, de son modèle économique et de ses rapports avec les deux autres structures avec qui elle a déjà mis en place des mutualisations. L'objectif de cette démarche consiste à garantir le maintien de cette activité associative pour les habitants du quartier. Cette démarche s'inscrira en 2017 dans un « Dispositif Local d'Accompagnement » et sera soutenue par les services de la Ville.

Ainsi, dans l'attente de cet accompagnement, et afin de garantir la continuité d'activité de l'association Jeunesse et Horizons, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 7 000 € au titre de la programmation 2016 du Contrat de Ville.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2016.

En conséquence, il est proposé, en accord avec votre commission, au Conseil Municipal :

- d’approuver le montant de la subvention à l'association Jeunesse et Horizons, présentée au titre de la programmation complémentaire 2016 du Contrat de Ville,

- d’autoriser le versement, en temps utile, de cette subvention à l'association;

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l’unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2016

Pour le Maire et par délégation,
L’Adjoint,

Simon POURRET